

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	40
VOTANTS	48

CONVOCATION

Datée	Du 31/01/25
Affichée	le 31/01/25

OBJET

Versement de la subvention
d'équilibre vers le budget Bohin
avant le vote des budgets

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi six février à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le trente et un janvier 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Dominique NETZER a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Pierre GOUEDARD, Francis COLASSE, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX
Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Eric ZO
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Didier COUSIN
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSELIN a donné pouvoir à Marie-José MARTIN

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD
Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

Absents excusés : Nadège TROUILLET, Philippe RONDEL, Virginie VIOLET

Absents : Pierre DUFAY, Pascal SUIARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL,
Nathalie RIBAUT

Accusé de réception en préfecture
061280068488-20250206-2025-02-06-021-DE
Date de récépissé : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux finances, informe les membres du Conseil que le budget annexe "Bohin" est un budget à autonomie financière et dispose donc de sa propre trésorerie. Or, ce budget dispose d'un fonds de roulement limité pour faire face aux échéances d'emprunt, car ses seules recettes sont le loyer versé par la SEMB (Société d'Exploitation du Musée Bohin) et la subvention d'équilibre versée par le budget général.

Dans ces conditions, il serait souhaitable de pouvoir verser une avance sur la subvention d'équilibre prévisionnelle dont bénéficie ce budget, dès maintenant et sans attendre le vote des budgets prévu le 27 mars 2025. Il est proposé un montant de 70 000 € correspondant à la somme versée en 2024.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57
- Considérant le besoin en trésorerie du budget annexe Bohin pour honorer les premières échéances d'emprunt de l'année,

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement d'une avance sur la subvention d'équilibre 2025 vers le budget annexe Bohin pour un montant de 70 000 €
- **S'ENGAGE** à procéder à l'inscription d'une subvention d'équilibre d'un montant au moins égal à 70 000 € lors du vote du budget 2025

UNANIMITÉ

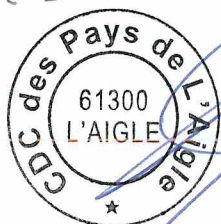
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le
Publié en ligne le
Certifié exécutoire

- 7 FEV 2025

- 7 FEV 2025

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20250206-2025-02-06-021-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025